

13^e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides

« Les zones humides pour un avenir urbain durable »
Dubai, Émirats arabes unis, 21 au 29 octobre 2018

Ramsar COP13 Doc.14

Rapport sur les questions financières et budgétaires

1. À sa 54^e Réunion (SC54), dans les décisions SC54-26 et SC54-27, le Comité permanent a approuvé un projet de résolution sur les questions financières et budgétaires qu'il a donné instruction au Secrétariat de transmettre à la 13^e Session de la Conférence des Parties contractantes (COP13) pour examen. Le projet de résolution comprend deux scénarios budgétaires pour la période triennale 2019-2021, à partir des trois scénarios d'origine soumis par le Secrétariat.
2. Le présent document fournit des informations contextuelles sur trois questions :
 - a) application du budget 2016-2018;
 - b) explication concernant les scénarios budgétaires contenus dans le projet de résolution sur les questions financières et budgétaires (document COP13 Doc.18.5 et son annexe 1, voir <https://www.ramsar.org/fr/document/cop13-doc185-projet-de-resolution-sur-les-questions-financieres-et-budgétaires>); et
 - c) vue d'ensemble de l'état des contributions des Parties contractantes.
3. Tout en fournissant des informations contextuelles sur les scénarios budgétaires présentés par la 54^e Réunion du Comité permanent, il comprend aussi des commentaires du Secrétariat concernant les lacunes potentielles dans les scénarios budgétaires. Le document est donc communiqué de manière à aider les Parties contractantes à examiner le projet de résolution sur les questions financières et budgétaires (COP13 Doc.18.5) qui est présenté pour décision à la COP13.
4. L'annexe 1 du présent document fournit une vue d'ensemble sur l'application du budget durant la période triennale 2016-2018. L'annexe 2 présente les deux scénarios budgétaires proposés figurant dans le document COP13 Doc.18.5, annexe 1, avec l'ajout d'une colonne pour le budget approuvé par la COP12 pour 2018 et l'ajout des pourcentages de coûts pour le personnel et les déplacements à la fin de chaque scénario budgétaire afin que les Parties contractantes puissent comparer les scénarios avec les allocations approuvées dans la période triennale précédente. L'annexe 3 contient une vue d'ensemble sur l'état des contributions des Parties contractantes (précédemment publiée comme annexe 1 du document SC54-7.2, voir <https://www.ramsar.org/fr/document/sc54-72-questions-financieres-et-budgétaires-statut-des-contributions-annuelles>). Les détails de l'estimation des contributions des Parties contractantes au budget administratif et le personnel du Secrétariat Ramsar pour la période triennale 2019-2021 figurent dans les annexes 2 et 4 du document COP13 Doc.18.5. Ils ne figurent pas dans le présent document pour éviter la redondance.
5. Il convient de noter que les éléments non administratifs du budget seront discutés et décidés à la COP13 (voir COP13 Doc.18.5 annexe 3). En conséquence, le présent document est uniquement axé sur le budget administratif financé par les contributions des Parties contractantes et s'appuyant sur le barème des quotes-parts des Nations Unies. Afin de faciliter l'examen

d'éventuels domaines prioritaires pour le financement non administratif, le Secrétariat donnera des informations dans le rapport sur les incidences administratives et financières des projets de résolutions (voir document COP13 Doc.17).

Application du budget administratif 2016-2018

6. L'annexe 1 contient un bref résumé du budget administratif approuvé à la COP12 (avec une augmentation annuelle de 0%) et de son application durant la période triennale.
7. L'examen de la gestion financière mené par la Secrétaire générale lorsqu'elle a pris ses fonctions, en août 2016, a été l'un des éléments principaux de la période triennale. Dans le cadre de cet examen, les soldes « anciens » identifiés dans les fonds non administratifs ont été signalés, avec des mesures proposées, au Comité permanent et aux organes subsidiaires compétents (le Comité exécutif, le Sous-groupe sur les finances et le Groupe de travail sur la facilitation), aux donateurs pertinents et aux auditeurs.
8. Les soldes ont été analysés au niveau interne et 35 projets ont été clôturés en 2017. Les processus et procédures de gestion financière ont été renforcés, en harmonie avec les politiques de l'UICN, et les capacités du personnel ont été améliorées. Conformément à la décision SC53-33, le Secrétariat a demandé à l'Unité de surveillance de l'UICN de conduire un examen financier/de gestion des ressources non administratives. Les résultats de l'examen sont publiés dans le document SC55-8.2.
9. Des excédents du budget administratif ont été dégagés durant la période triennale, qui sont essentiellement dus aux postes vacants en voie de recrutement.
10. Le Comité permanent et ses organes subsidiaires ont pris connaissance des soldes identifiés par la Secrétaire générale et des excédents du budget administratif dont l'utilisation a été décidée à la 53e et à la 54e Réunions du Comité permanent. Dans la décision SC53-27, la réserve a été reconstituée à son maximum de 15% du budget administratif pour que la Convention maintienne une situation financière saine. La 53e et la 54e Réunions du Comité permanent ont aussi approuvé l'allocation de parties de ces soldes à des fins spécifiques, notamment les Missions consultatives Ramsar, les préparatifs des réunions régionales pré-COP et la COP13. En outre, le Comité permanent a approuvé un poste à 50% d'assistant en comptabilité et finances couvert par l'excédent. La 54e Réunion du Comité permanent a décidé d'utiliser l'excédent non dépensé à la fin de 2017 pour certaines activités de 2018 mais a recommandé de réserver la plus grosse part pour la période triennale suivante (voir tableau 1 du rapport du Sous-groupe sur les finances approuvé à la 54e Réunion du Comité permanent, à l'Annexe 5 du Rapport et Décisions de la Réunion, https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc54_report_decisions_f.pdf), en attendant les résultats de l'examen des fonds non administratifs, avant de prendre d'autres décisions.
11. Les révisions annuelles des budgets approuvés par la COP12 ont été soumises par le Secrétariat et approuvées par le Comité permanent à ses réunions de 2016, 2017 et 2018, reflétant les différentes évolutions et les examens mentionnés plus haut.
12. Les résultats préliminaires de l'examen conduit par l'Unité de surveillance de l'UICN ont été présentés au Sous-groupe sur les finances à l'occasion de la 54^e Réunion du Comité permanent. Le rapport final (document SC55-Doc.8.2) confirme les faiblesses identifiées par la Secrétaire générale dans la gestion financière du Secrétariat, reconnaît les efforts déployés par le Secrétariat pour renforcer le système de gestion financier et recommande la prise d'autres mesures. Tout

cela, avec les orientations du Comité permanent, de son Sous-groupe sur les finances et de la Conférence des Parties contractantes, guidera les efforts du Secrétariat en vue d'atteindre les normes requises en matière de gestion financière.

Scénarios pour le budget administratif pour la période triennale 2019-2021 (Annexe 2)

13. Pour la période de 2019 à 2021, le Secrétariat a présenté trois scénarios budgétaires à la 54^e Réunion du Comité permanent (voir document SC54-7.3, <https://www.ramsar.org/fr/document/sc54-73-questions-financieres-et-budgetaires-scenarios-budgetaires-pour-2019-2021-et-projet>), qui s'appuyaient sur les besoins réels et ne tenaient compte d'aucune demande de financement issue des projets de résolutions soumis. Ces scénarios sont :
 - a) augmentation de 0% par rapport à la période triennale 2016-2018 avec le nombre d'employés actuel et les augmentations de salaires du personnel calculées au mérite;
 - b) augmentation de 2,9% (455 000 CHF) par rapport à la période triennale 2016-2018 comprenant, en plus du scénario de croissance 0%, un assistant en comptabilité et finances à temps partiel, un budget augmenté pour les déplacements (voyages) et des fonds pour la planification et le renforcement des capacités;
 - c) augmentation de 4,3% (691 000 CHF) par rapport à la période triennale 2016-2018 comprenant, en plus des scénarios précédents, les coûts de préparation de la COP14.
14. Sur recommandation du Sous-groupe sur les finances (voir document SC54-WG.4), la 54^e Réunion du Comité permanent a décidé de présenter deux scénarios pour le budget administratif comme proposé dans l'annexe 2 qui ne tiennent compte d'aucune demande de financement issue de projets de résolutions soumis : un avec une augmentation de 0% et l'autre avec une augmentation de 1,5%, comme suit :
 - a) augmentation de 0% par rapport au budget de la période triennale 2016-2018 (scénario A). Comparé à la proposition du Secrétariat, la 54^e Réunion du Comité permanent a approuvé la recommandation visant à inclure un assistant en comptabilité et finances à plein temps, de niveau A2, dans le scénario budgétaire A et de faire couvrir les coûts des déplacements, à hauteur de 20 000 CHF par an, par une réduction des voyages du personnel de 20 000 CHF par an. Pour couvrir les coûts d'un assistant en comptabilité et finances à plein temps, le budget des lignes suivantes a été réduit (par rapport à la proposition du Secrétariat) : 'Communication', 'Appui et développement Web/TI', 'Appui aux Initiatives régionales Ramsar' et 'Entretien du Service d'information sur les Sites Ramsar'. La ligne 'Application du programme du GEST' a été réduite pour inclure une ligne « Déplacements » pour le Président du GEST;
 - b) augmentation de 1,5% (76 000 CHF par an) par rapport à la période triennale 2016-2018, ce qui implique une augmentation des contributions des Parties contractantes de 1,56% tandis que les contributions volontaires sont maintenues au niveau de 2016-2018 (scénario B). Dans ce scénario budgétaire B (1,5% d'augmentation), les réductions (par rapport au budget de la période triennale précédente) des lignes 'Déplacements' du personnel, 'Communication' et 'Application du programme du GEST' ont été réintroduites. En outre, une partie du budget a été allouée à la 'Planification et renforcement des capacités'.
15. La 54^e Réunion du Comité permanent a également approuvé la recommandation du Sous-groupe sur les finances prévoyant, selon le scénario budgétaire qui sera approuvé, que les excédents

soient utilisés pour financer partiellement des activités telles que la communication, les déplacements du personnel et les initiatives régionales. Si les excédents sont épuisés et/ou insuffisants, il demande au Secrétariat de rééquilibrer le budget et de chercher à faire des économies.

16. L'explication des éléments clés des scénarios budgétaires est fournie ci-après, en commençant par les éléments qui sont traités de la même manière dans les deux scénarios budgétaires puis en décrivant les différences entre les deux scénarios budgétaires. Viennent ensuite les commentaires du Secrétariat sur les lacunes identifiées et, à la fin, une explication sur la structure des scénarios budgétaires.
17. Les détails du budget administratif par département/catégorie ont été maintenus pour aider les Parties contractantes à voir en détail comment leurs contributions seront dépensées; ces détails seront retirés de la résolution finale adoptée par la COP13, conformément à la pratique passée.

Hypothèses identiques dans le scénario A et le scénario B

18. Le **scénario 0% (scénario A)** comprend les hypothèses suivantes qui s'appliquent aussi au scénario B, sauf indication contraire :
 - a) Les contributions complètes en francs suisses (CHF) de toutes les Parties contractantes sont reçues, et se fondent sur le barème des quotes-parts de l'ONU, y compris la contribution volontaire de 22% des États-Unis d'Amérique.
 - b) Le revenu autre que provenant des contributions, essentiellement les impôts et les intérêts, a été réévalué et se fonde sur les attentes – la méthodologie de l'UICN pour le calcul des impôts est restée inchangée.
 - c) Aucun changement dans les dispositions d'hébergement du Secrétariat n'est prévu. Les budgets supposent un hébergement par l'UICN qui se poursuivrait dans le cadre de la lettre d'entente avec l'UICN signée en 2009 et d'une discussion annuelle entre l'UICN et le Secrétariat Ramsar sur les redevances de service annuelles. Les redevances de service 2019-2021 s'élèvent à 560 000 CHF par an; elles représentent environ 11% du total des lignes budgétaires pour les dépenses administratives et ne dépassent pas le maximum de 13% prévu dans la décision SC37-41 (2008).
 - d) **Le personnel.** Par rapport à la période triennale 2016-2018, la 54^e Réunion du Comité permanent recommande l'intégration d'un poste administratif additionnel, financé à 100%, pour un assistant en comptabilité et finances de niveau A2, après examen par le Sous-groupe sur les finances des difficultés concernant les capacités et la comparaison avec le personnel d'autres conventions de taille comparable. Ce poste entraîne un coût additionnel de 98 000 CHF par an pour le budget du personnel. Les allocations budgétaires pour tous les autres postes administratifs sont maintenues de sorte que le nombre total d'employés serait de 24,5 employés (voir tableau 2 ci-dessous).
 - e) Les coûts afférents au personnel ont été budgétés à partir du coût actuel réel, conformément à la politique de l'UICN. La plupart des conventions administrées par l'ONU préparent leurs budgets sur la base de coûts standards et le Secrétariat recommande d'aller dans cette direction. Une disposition a été intégrée sous 'Autres prestations liées à l'emploi', qui concerne les congés dans les foyers, les enfants, la subvention pour l'éducation et les frais de voyage (pour les expatriés) ainsi que certains privilèges pour les stagiaires et une subvention de transport public fournie au personnel Ramsar conformément à la politique de l'UICN.

Cette disposition permet d'introduire une certaine souplesse en cas de changements dans les effectifs du personnel et leurs prestations. Toutefois, elle doit être réexaminée chaque année par rapport aux conditions du personnel en place et recruté. Par exemple, il y aura un transfert entre la ligne budgétaire 'Appui et conseils aux régions' vers 'Sciences et politiques' pour refléter des changements dans la situation du personnel recruté. Conformément aux nouvelles lignes directrices de l'UICN sur les ressources humaines relatives à la compensation, déjà mises en œuvre à l'UICN, les salaires du personnel comprennent une augmentation fondée sur le mérite que le Secrétariat Ramsar appliquera à partir du 1^{er} janvier 2019. Depuis 2011, les salaires sont restés inchangés au Secrétariat Ramsar. L'intégration dans le budget de cette disposition concernant une augmentation possible de salaire correspond à l'application des politiques et lignes directrices de l'UICN, et fournit aussi les incitations nécessaires pour conserver le personnel et récompenser des performances bonnes et exceptionnelles; il convient de noter que tout cela figurait dans le scénario A sans coûts additionnels grâce à la réduction d'autres lignes budgétaires [voir g) et h) ci-après].

- f) La totalité des coûts pour les salaires et coûts connexes représente environ 71% du budget administratif total.
- g) Par rapport à la période triennale 2016-2018, la ligne 'Appui et développement Web/TI' (sous Mobilisation des ressources et sensibilisation) a été réduite par le Secrétariat de 131 000 CHF pour refléter la refonte du site web et le fait, en conséquence, qu'il n'y a plus à budgéter que l'entretien et un développement limité des TI. La 54^e Réunion du Comité permanent a encore réduit ce chiffre de 30 000 CHF pour couvrir le poste additionnel d'assistant en comptabilité et finances, ce qui aboutit à une réduction totale de 161 000 CHF par rapport à la précédente période triennale [voir point k) ci-dessous pour d'autres détails].
- h) L'entretien et le développement du Service d'information sur les Sites Ramsar (SISR) ont été réduits par le Secrétariat de 136 000 CHF par rapport à la précédente période triennale car le développement est terminé et seuls des ajustements et l'entretien sont envisagés pour 2019-2021. La 54^e Réunion du Comité permanent a encore réduit ce chiffre de 15 000 CHF, ce qui aboutit à une réduction totale de 151 000 CHF pour couvrir le poste additionnel d'assistant en comptabilité et finances [voir point k) ci-dessous pour d'autres détails].
- i) Les coûts des services administratifs de l'UICN ont été augmentés de 60 000 CHF pour la période triennale afin de refléter les coûts additionnels imposés par l'UICN pour la nouvelle antenne 'voyages' à partir du 1^{er} janvier 2018. Ces coûts additionnels sont compensés par la réduction des coûts des billets pour la ligne budgétaire 'Déplacements' conformément aux pratiques de l'UICN.
- j) Pour compenser l'augmentation des coûts de la nouvelle antenne 'voyages' de 20 000 CHF par an dans la nouvelle période triennale, la 54^e Réunion du Comité permanent propose de diminuer le budget annuel des voyages du Secrétariat de 20 000 CHF par an (5000 CHF pour les cadres supérieurs, 5000 CHF pour 'Mobilisation des ressources et sensibilisation' et 10 000 CHF pour 'Appui et conseils aux régions') par rapport à la période triennale 2016-2018.
- k) Pour financer l'intégration d'un nouveau poste de comptabilité A2, à hauteur de 295 000 CHF pour la période triennale (98 000 CHF par an), la 54^e Réunion du Comité permanent propose de réduire les lignes budgétaires suivantes par comparaison avec le scénario de croissance 0% pour 2016-2018 présenté par le Secrétariat :

Tableau 1 : Budget pour le scénario budgétaire A (2019-2021) réduit par rapport à SC54-7.3

Ligne budgétaire	Réduction proposée (milliers de CHF)
i) Communication (2019-2021)	120
ii) Déplacements du personnel (2019-2021)	60
iii) Initiatives régionales (2019-2021)	60
iv) Appui Web/TI (2019-2021)	30
v) Application du programme du GEST (2019-2021)	15
vi) SISR (2019-2021)	15
Total	300

Source : Tableau 1 de SC54-WG.4

- i) 120 000 CHF de moins pour la période triennale pour la communication, ce qui laisse 180 000 CHF pour la période triennale ou 60 000 CHF par an par comparaison avec 100 000 CHF par an pour la période triennale précédente;
 - ii) 60 000 CHF de moins pour les déplacements du personnel par rapport au budget proposé par le Secrétariat qui maintient les niveaux budgétaires 2016-2018, pour compenser les frais de la nouvelle antenne 'voyages' [voir point j) ci-dessus];
 - iii) 60 000 CHF de moins pour la période triennale pour le financement de départ d'initiatives régionales, ce qui laisse 100 000 CHF par an au lieu de 120 000 CHF par an dans la période triennale précédente;
 - iv) 30 000 CHF de moins pour l'appui Web/TI pour la période triennale comparé au budget proposé par le Secrétariat qui se fondait sur les besoins estimés;
 - v) 15 000 CHF de moins pour l'application du programme du GEST pour la période triennale car 15 000 CHF ont été transférés de 'Application du programme du GEST' pour créer une ligne budgétaire 'Déplacements' pour le Président du GEST, signifiant que l'incidence globale sur le budget du GEST est neutre;
 - vi) 15 000 CHF de moins pour le SISR pour la période triennale par rapport au budget proposé par le Secrétariat qui était fondé sur les besoins estimés.
- l) Comme le changement au budget du GEST mentionné ci-dessus est neutre, le tableau ci-dessus montre comment l'on est parvenu à un total de 285 000 CHF sur les 295 000 CHF nécessaires pour le poste d'assistant en comptabilité et finances. Les 10 000 CHF restants ont été transférés du scénario de croissance 0% pour 2016-2018 sans qu'il soit nécessaire de procéder à une reconstitution :
- i) 6000 CHF pour la période triennale pour la nouvelle antenne 'voyages', en maintenant les coûts au niveau de 2018 approuvés par la 54e Réunion du Comité permanent;
 - ii) 4000 CHF en services juridiques par rapport à la période triennale précédente.
- m) La 54^e Réunion du Comité permanent a recommandé, selon le scénario budgétaire choisi, que l'excédent serve à financer partiellement des activités comme la communication, les déplacements du personnel et les initiatives régionales dont les budgets ont été réduits pour tenir compte du recrutement d'un assistant en comptabilité et finances. Cette démarche ramène les lignes budgétaires au niveau de base alloué lors de la période triennale précédente (voir document SC54-WG.4 tableau 1) et déjà réduit par le Secrétariat. Ainsi, le Secrétariat pourrait exécuter ses activités de base dans ces domaines. La 54^e Réunion du Comité permanent a, en outre, recommandé de demander au Secrétariat de rééquilibrer le budget et de chercher à faire des économies si les excédents s'épuisent et/ou sont insuffisants.

- n) **Fonds de réserve.** À la COP11, dans la Résolution XI.2, *Questions financières et budgétaires*, paragraphe 21.c, il a été décidé que le fonds de réserve devait se situer entre 6 et 15% du budget administratif annuel. Comme le fonds de réserve est actuellement à son maximum, c'est-à-dire 15% du budget administratif annuel, il n'y a pas de provision budgétée pour la réserve pour la période triennale 2019-2021.
 - o) **Provisions.** Comme le solde est suffisant dans les lignes budgétaires 'Provisions' pour couvrir les provisions telles que les réserves, les créances douteuses (contributions), les taux de change et les cessations de service du personnel, il est prévu qu'une provision budgétaire de 50 000 CHF par année est suffisante pour la période triennale 2019-2021.
 - p) Aucun financement n'est alloué au budget administratif pour les Missions consultatives Ramsar et les sessions de la Conférence des Parties ou les réunions régionales pré-COP, comme pour 2016-2018.
19. Dans le **scénario 1,5% (scénario B)**, l'augmentation totale du budget serait de 228 000 CHF pour la période triennale, c'est-à-dire un nouveau budget total de 15 471 000 CHF avec les ajouts suivants, par rapport au scénario A :
- a) augmentation des contributions des Parties contractantes de 1,56% tandis que les contributions volontaires seraient maintenues au niveau de 2016-2018;
 - b) augmentation du budget des déplacements de 20 000 CHF par an (5000 CHF pour les cadres supérieurs, 5000 CHF pour 'Mobilisation des ressources et sensibilisation' et 10 000 CHF pour 'Appui et conseils aux régions') pour porter le budget des déplacements au niveau du budget de 2016-2018, et combler la lacune créée par l'intégration d'un poste d'assistant en comptabilité et finances;
 - c) augmentation de la ligne 'Communication' de 40 000 CHF par an pour porter le budget de la communication au niveau du budget de 2016-2018 et couvrir les lacunes résultant de l'intégration d'un poste d'assistant en comptabilité et finances;
 - d) augmentation de 5000 CHF par an pour 'Application du programme du GEST' afin de porter la ligne budgétaire au niveau du budget de 2016-2018 – ce budget a été réduit dans le scénario A de 5000 CHF par an pour tenir compte de la nouvelle ligne budgétaire 'Déplacements' pour le Président du GEST, d'un montant de 5000 CHF par an;
 - e) ajout de 11 000 CHF par an pour 'Planification et renforcement des capacités' du personnel du Secrétariat afin de garantir (en partie) que : i) les plans de travail triennal et annuels sont élaborés, surveillés et évalués dans le cadre de l'approche à l'échelle du Secrétariat et ii) le personnel de Ramsar est formé de manière adéquate et régulière et ses compétences sont mises à niveau; le Secrétariat note que, pour avoir des ressources suffisantes pour le renforcement des capacités, un total de 45 000 CHF par an serait requis, comme dans le scénario budgétaire B présenté par le Secrétariat à la 54^e Réunion du Comité permanent.

20. Un résumé des principales différences dans les scénarios A et B figure dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 : Principales différences entre le scénario A et le scénario B par année et par catégorie (en milliers de CHF)

Par année, milliers de francs suisses	Scénario	
	A (0%)	B (1,5%)
Communication	0	40
Déplacements du personnel du Secrétariat	0	20
Application du programme du GEST	0	5
Planification et renforcement des capacités	0	11
Total	0	76

21. Pour résumer, les ajouts dans le scénario budgétaire B visent à couvrir les lacunes créées dans le scénario A (par comparaison au scénario A d'origine proposé par le Secrétariat) par l'ajout d'un assistant en comptabilité et finances. Le seul ajout comparé au budget de la période triennale 2016-2018 est le budget 'Planification et renforcement des capacités'.

Lacunes dans les scénarios budgétaires approuvés par la 54^e Réunion du Comité permanent

22. Le Secrétariat se félicite de l'intégration d'un assistant en comptabilité et finances à plein temps proposée par le Sous-groupe sur les finances et approuvée par la 54^e Réunion du Comité permanent. Toutefois, la Secrétaire générale attire l'attention sur le fait qu'il en résulte des réductions pour certaines lignes budgétaires comme expliqué dans le paragraphe 14 k). Le Secrétariat a déjà fait des efforts pour réduire les coûts pour le site web et le SISR afin de tenir compte de l'augmentation salariale pour son personnel fondée sur le mérite, conformément aux politiques de l'UICN. En conséquence, ces réductions affectent les allocations de base faites lors de la précédente période triennale pour les travaux administratifs du Secrétariat, notamment la communication, les déplacements et les Initiatives régionales Ramsar. Le Sous-groupe sur les finances a recommandé de couvrir cela dans le scénario B et, si le scénario A est préféré, d'utiliser l'excédent pour combler ces lacunes. La Secrétaire générale souligne aussi que si le budget doit être complété par l'excédent, pour mener les travaux de base du Secrétariat comme les déplacements et la communication, comme recommandé par la 54^e Réunion du Comité permanent, le Secrétariat doit recevoir des instructions pour rééquilibrer le budget et chercher à faire des économies.
23. Le scénario B traite ces lacunes mais ne comprend pas le budget nécessaire pour appliquer les nouvelles lignes directrices de l'UICN sur le cadre de compétences et la promotion, estimé à 110 000 CHF pour la période triennale. Le Secrétariat Ramsar est censé appliquer ces règles car il suit les politiques et procédures de l'UICN.
24. Le Secrétariat souhaite aussi rappeler aux Parties qu'il a soumis un troisième scénario à la 54^e Réunion du Comité permanent qui comprenait les coûts et les services à la COP en 2021, selon la pratique d'autres conventions. La 54^e Réunion du Comité permanent a décidé de ne pas présenter ce scénario pour décision à la COP13 mais le Secrétariat considère que c'est un domaine méritant une plus grande attention à l'avenir car il permettrait à toutes les Parties contractantes de pouvoir organiser la COP conformément à d'autres conventions.

Structure des scénarios pour le budget administratif

25. Pour maintenir l'approche actuelle présentant les dépenses par département / catégorie, le Secrétariat propose de maintenir la même structure générale du budget que lors de la précédente période triennale.
26. Les principaux changements proposés, déjà discutés et recommandés par la 54e Réunion du Comité permanent, sont les suivants :
 - a) fusionner les domaines précédents de 'Coordinateur des partenariats' et 'Communication' en 'Mobilisation des ressources et sensibilisation' afin de refléter les postes actuels;
 - b) budgéter les membres du personnel dans les départements où ils travaillent actuellement selon le tableau 3 ci-dessous;
 - c) budgéter les coûts des lignes budgétaires telles que 'Développement du site web et SISR' dans les domaines auxquels ils appartiennent d'un point de vue thématique.

Le tableau 3 illustre comment les postes financés sur le budget administratif s'inscrivent dans les scénarios proposés, rendant explicite l'allocation des salaires et des prestations aux différentes lignes budgétaires.

Tableau 3 : Tableau actuel du personnel (scénarios A et B)

Département	Personnel
Cadres supérieurs du Secrétariat	1 S, 1 M2, 1 P2, 2 A3
Mobilisation des ressources et sensibilisation	1 M1, 1 P1, 1 A3
Appui et conseils aux régions	4 M1, 2 P1, 4 stagiaires
Sciences et politiques	1 M1, 2 P1, 1 A3
Administration	1 P2, 1 P1 (50%), 1 A2
Total	24,5 employés

Note : Les niveaux sont conformes aux politiques et lignes directrices des ressources humaines de l'UICN sur la classification des postes.

S = Secrétaire général; M1-M2 = postes d'encadrement; P1-P2 = postes professionnels;

A1-A3 = postes d'appui administratif

État des contributions

27. L'engagement des Parties à verser les contributions dues pourrait libérer des ressources additionnelles substantielles. Au 31 décembre 2017, les contributions dues pour 2017 et les années précédentes s'élevaient à plus de 1 886 000 CHF, ce qui est plus de 37% du revenu de cette année-là. D'autres informations sur les contributions dues au 31 décembre 2017 figurent dans l'annexe 3 ci-après. Au 31 juillet 2018, ce montant s'élevait à 969 000 CHF pour 2017 et les années précédentes et 2 598 000 CHF pour 2018 (sur un total de 4 845 000 CHF attendus cette année-là). Au 31 juillet 2018, 126 000 CHF avaient été reçus pour les années futures. L'état actuel, actualisé des contributions se trouve sur le site web de Ramsar à l'adresse : www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/status_contributions.pdf.

Annexe 1

Résumé des résultats du budget administratif 2016-2017 et du budget approuvé pour 2018

Budget administratif de la période triennale 2016-2018	Administratif Chiffres réels	Administratif Chiffres réels	Budget administratif*	Total Chiffres réels	Budget approuvé par la COP12	Variance – excédent / (déficit)
En milliers de CHF	2016	2017	2018	2016-2018	2016-2018	2016-2018
REVENU						
Contributions des Parties contractantes	3,779	3,779	3,779	11,337	11,337	0
Contributions volontaires	1,066	1,066	1,065	3,197	3,195	(2)
Impôts	215	215	225	655	675	20
Autre revenu (y compris revenu des intérêts)	2	5	12	19	35	16
REVENU TOTAL	5,062	5,065	5,081	15,208	15,242	34
DÉPENSES						
A. Cadres supérieurs	529	696	798	2,023	2,439	416
B. Coordinateur des Partenariats	0	96	250	346	779	433
C. Appui et conseils aux régions	1,242	1,292	1,419	3,953	4,040	87
D. Appui aux Initiatives régionales Ramsar	120	92	153	365	360	(5)
E. Services scientifiques et techniques	186	309	506	1,001	635	(366)
F. Communication	460	334	389	1,183	1,832	649
G. Administration/SISR/site web	886	719	953	2,558	2,472	(86)
H. Coûts de fonctionnement	95	122	175	392	285	(107)
I. Services au Comité permanent	176	155	182	513	450	(63)
J. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	536	519	560	1,615	1,620	5
K. Divers – Fonds de réserve	324	217	110	651	330	(321)
DÉPENSES TOTALES	4,554	4,551	5,495	14,600	15,242	642
EXCÉDENT/ UTILISATION AUTORISÉE DE L'EXCÉDENT)¹	508	514	(414)	608		

* Comme approuvé par la 54^e Réunion du Comité permanent (SC54-25, avec des détails dans SC54-WG.4 Annexe 1)

¹ La 54^e Réunion du Comité permanent a examiné l'excédent pour 2016 et 2017 et a fait des suggestions sur son utilisation (voir SC54-WG.4 Tableau 1).

Annexe 2²

Scénarios budgétaires proposés pour 2019-2021

Scénario A, 0% d'augmentation par rapport à la période triennale 2016-2018³

Budget Ramsar proposé 2019-2021 En milliers de francs suisses	Budget 2018 (approuvé – COP12)	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Total Budget 2019-2021
REVENU					
Contributions des Parties	3,779	3,779	3,779	3,779	11,337
Contributions volontaires	1,065	1,065	1,065	1,065	3,195
Impôts	225	225	225	225	675
Revenu des intérêts	12	12	12	12	36
REVENU TOTAL	5,081	5,081	5,081	5,081	15,243
DÉPENSES					
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	798	1,009	1,027	1,033	3,070
Salaires et charges sociales	674	918	930	942	2,791
Autres prestations liées à l'emploi	79	51	57	51	159
Déplacements	45	40	40	40	120
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	939	638	615	603	1,856
Salaires et charges sociales	622	450	456	462	1,368
Autres prestations liées à l'emploi	52	5	1	5	10
Programme CESP	30	30	30	30	90
Communication, traductions, publications et rapports	100	60	60	60	180
Appui et développement Web/TI	120	84	59	36	179
Déplacements	15	10	10	10	30
C. Appui et conseils aux régions	1,342	1,325	1,347	1,361	4,033
Salaires et charges sociales	1,201	1,178	1,196	1,214	3,588
Autres prestations liées à l'emploi	56	72	76	72	220
Déplacements	85	75	75	75	225

² Le Secrétariat note que les scénarios budgétaires présentés comprennent des détails et des informations de référence issus des discussions et décisions du Sous-groupe sur les finances et de la 54^e Réunion du Comité permanent pour aider les Parties contractantes à prendre une décision relative au budget final qui sera adopté. La résolution finale est cohérente avec celles des années précédentes et ne comprend que les totaux des principales catégories.

³ Comme noté au paragraphe 4 du rapport du Sous-groupe sur les finances, le scénario budgétaire A comprend un assistant en comptabilité et finances à plein temps, de niveau A2. Pour en tenir compte, les postes budgétaires Communication, Appui et développement du Web/TI, Appui aux Initiatives régionales Ramsar et entretien du Service d'information sur les Sites Ramsar ont été réduits. Si ce scénario était choisi, le Sous-groupe sur les finances recommande que les excédents servent à financer partiellement des activités telles que la communication, les déplacements du personnel et les Initiatives régionales Ramsar. Si les excédents sont épuisés et/ou insuffisants, le Sous-groupe sur les finances demande au Secrétariat de rééquilibrer le budget et de chercher à faire des économies.

Budget Ramsar proposé 2019-2021 En milliers de francs suisses	Budget 2018 (approuvé – COP12)	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Total Budget 2019-2021
D. Appui aux Initiatives régionales Ramsar	120	100	100	100	300
Réseaux et centres régionaux	120	100	100	100	300
E. Sciences et politiques	329	754	733	722	2,209
Salaires et charges sociales	110	559	567	575	1,700
Autres prestations liées à l'emploi	2	4	1	4	9
Application du programme du GEST	40	35	35	35	105
Déplacements du Président du GEST	0	5	5	5	15
Réunions du GEST	50	50	50	50	150
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	117	91	66	43	200
Déplacements	10	10	10	10	30
G. Administration	753	436	440	444	1,320
Salaires et charges sociales	629	315	319	323	958
Autres prestations liées à l'emploi	5	1	0	1	2
Recrutement de personnel et indemnités de départ	25	25	25	25	75
Déplacements du personnel du Secrétariat	0	0	0	0	0
Coûts de fonctionnement, y compris équipement	94	95	95	95	285
Planification et renforcement des capacités	0	0	0	0	0
H. Services au Comité permanent	150	150	150	150	450
Appui aux délégués et au Comité permanent	45	45	45	45	135
Réunions du Comité permanent	10	10	10	10	30
Traduction pour le Comité permanent	60	60	60	60	180
Interprétation simultanée aux réunions du Comité permanent	35	35	35	35	105
I. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	540	560	560	560	1,680
Administration, Ressources humaines, Finances & services TI	540	560	560	560	1,680
J. Divers – Fonds de réserve	110	109	108	109	326
Provisions	50	50	50	50	150
Services juridiques	60	59	58	59	176
DÉPENSES TOTALES	5,081	5,081	5,081	5,081	15,243
TOTAL SALAIRE ET COÛTS CONNEXES	3,430	3,552	3,603	3,649	10,804
	68%	70%	71%	72%	71%
TOTAL FRAIS DE DÉPLACEMENT	155	135	135	135	405
	3%	3%	3%	3%	3%

Scénario B, 1,5% d'augmentation par rapport à la période triennale 2016-2018

(En rouge : Augmentations par rapport au scénario A)

Budget Ramsar proposé 2019-2021 En milliers de francs suisses	Budget 2018 (approuvé – COP12)	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Total Budget 2019-2021
REVENU					
Contributions des Parties	3,779	3,838	3,838	3,838	11,514
Contributions volontaires	1,065	1,065	1,065	1,065	3,195
Impôts	225	243	243	243	729
Revenu des intérêts	12	11	11	11	33
REVENU TOTAL	5,081	5,157	5,157	5,157	15,471
DÉPENSES					
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	798	1,014	1,032	1,038	3,085
Salaires et charges sociales	674	918	930	942	2,791
Autres prestations liées à l'emploi	79	51	57	51	159
Déplacements	45	45	45	45	135
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	939	683	660	648	1,991
Salaires et charges sociales	622	450	456	462	1,368
Autres prestations liées à l'emploi	52	5	1	5	10
Programme CESP	30	30	30	30	90
Communication, traductions, publications et rapports	100	100	100	100	300
Appui et développement Web/TI	120	84	59	36	179
Déplacements	15	15	15	15	45
C. Appui et conseils aux régions	1,342	1,335	1,357	1,371	4,063
Salaires et charges sociales	1,201	1,178	1,196	1,214	3,588
Autres prestations liées à l'emploi	56	72	76	72	220
Déplacements	85	85	85	85	255
D. Appui aux Initiatives régionales Ramsar	120	100	100	100	300
Réseaux et centres régionaux	120	100	100	100	300
E. Sciences et politiques	329	759	738	727	2,209
Salaires et charges sociales	110	559	567	575	1,700
Autres prestations liées à l'emploi	2	4	1	4	9
Application du programme du GEST	40	40	40	40	120
Déplacements du Président du GEST	0	5	5	5	
Réunions du GEST	50	50	50	50	150
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	117	91	66	43	200
Déplacements	10	10	10	10	30

Budget Ramsar proposé 2019-2021 En milliers de francs suisses	Budget 2018 (approuvé – COP12)	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Total Budget 2019-2021
G. Administration	753	447	451	455	1,353
Salaires et charges sociales	629	315	319	323	958
Autres prestations liées à l'emploi	5	1	0	1	2
Recrutement de personnel et indemnités de départ	25	25	25	25	75
Déplacements du personnel du Secrétariat	0	0	0	0	0
Coûts de fonctionnement, y compris équipement	94	95	95	95	285
Planification et renforcement des capacités	0	11	11	11	33
H. Services au Comité permanent	150	150	150	150	450
Appui aux délégués et au Comité permanent	45	45	45	45	135
Réunions du Comité permanent	10	10	10	10	30
Traduction pour le Comité permanent	60	60	60	60	180
Interprétation simultanée aux réunions du Comité permanent	35	35	35	35	105
I. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	540	560	560	560	1,680
Administration, Ressources humaines, Finances & services TI	540	560	560	560	1,680
J. Divers – Fonds de réserve	110	109	108	109	326
Provisions	50	50	50	50	150
Services juridiques	60	59	58	59	176
DÉPENSES TOTALES	5,081	5,157	5,157	5,157	15,471
TOTAL SALAIRE ET COÛTS CONNEXES	3,430	3,552	3,603	3,649	10,804
	68%	69%	70%	71%	70%
TOTAL FRAIS DE DÉPLACEMENT	155	155	155	155	465
	3%	3%	3%	3%	3%

Annexe 3

État des contributions facturées au 31 décembre 2017 (en CHF)

Partie contractante	État au 1 ^{er} janvier 2017			Reçu en 2017		État au 31 décembre 2017			
	Non reçu pour années précédentes	Prévu pour 2017	Payé pour années futures	Pour années précédentes	Pour 2017	Pour années futures	Non reçu pour années précédentes	Non reçu pour 2017	Reçu pour années futures
Afrique du Sud	-	17,799	-	-	17,799	-	-	-	-
Albanie	-	1,000	133	-	867	-	-	-	-
Algérie	-	7,872	-	-	7,872	-	-	-	-
Allemagne	-	312,403	-	-	312,403	-	-	-	-
Andorre	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	9,000	1,000	-	-	-	-	9,000	1,000	-
Argentine	43,616	43,616	-	43,616	-	-	-	43,616	-
Arménie	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Australie	-	114,272	114,272	-	-	114,272	-	-	114,272
Autriche	-	35,206	-	-	35,206	-	-	-	-
Azerbaïdjan	-	2,934	-	-	2,934	-	-	-	-
Bahamas	1,000	1,000	-	1,000	-	-	-	1,000	-
Bahreïn	-	2,151	-	-	-	-	-	2,151	-
Bangladesh	3,500	1,000	-	-	-	-	3,500	1,000	-
Barbade	2,751	1,000	-	2,751	1,000	-	-	-	-
Bélarus	-	2,738	-	-	2,738	-	-	-	-
Belgique	-	43,274	-	-	43,274	-	-	-	-
Belize	5,000	1,000	-	-	-	-	5,000	1,000	-
Bénin	-	1,000	87	-	913	-	-	-0	-
Bhoutan	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	1,000	1,000	-	1,000	1,000	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Botswana	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Brésil	330,117	186,933	-	-	-	-	330,117	186,933	-

Partie contractante	État au 1 ^{er} janvier 2017			Reçu en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçu pour années précédentes	Prévu pour 2017	Payé pour années futures	Pour années précédentes	Pour 2017	Pour années futures	Non reçu pour années précédentes	Non reçu pour 2017	Reçu pour années futures
Bulgarie	-	2,200	-	-	2,200	-	-	-	-
Burkina Faso	2,999	1,000	-	1,626	-	-	1,373	1,000	-
Burundi	2,151	1,000	-	-	-	-	2,151	1,000	-
Cabo Verde	11,000	1,000	-	-	-	-	11,000	1,000	-
Cambodge	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Cameroun	5,247	1,000	-	-	-	-	5,247	1,000	-
Canada	-	142,828	-	-	142,828	-	-	-	-
Chili	-	19,510	1,887	-	17,623	-	-	-	-
Chine	-	387,313	-	-	-	-	-	387,313	-
Chypre	-	2,103	-	-	2,103	-	-	-	-
Colombie	28,385	15,745	-	28,385	-	-	-	15,745	-
Comores	4,000	1,000	-	-	-	-	4,000	1,000	-
Congo	3,000	1,000	-	-	-	-	3,000	1,000	-
Costa Rica	-	2,298	488	-	1,810	147	-	-	147
Côte d'Ivoire	3,517	1,000	-	-	-	-	3,517	1,000	-
Croatie	-	4,841	-	-	4,841	-	-	-	-
Cuba	10,147	3,178	-	-	-	-	10,147	3,178	-
Danemark	-	28,556	-	-	28,556	-	-	-	-
Djibouti	14,000	1,000	-	-	-	-	14,000	1,000	-
Égypte	7,432	7,432	-	7,432	-	-	-	7,432	-
El Salvador	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Émirats arabes unis	-	29,534	-	-	29,534	-	-	-	-
Équateur	6,304	3,276	-	-	-	-	6,304	3,276	-
Espagne	-	119,455	-	-	-	-	-	119,455	-
Estonie	-	1,858	-	-	1,858	-	-	-	-
Eswatini	4,000	1,000	-	-	-	-	4,000	1,000	-
États-Unis d'Amérique	-	1,065,799	-	-	1,065,799	-	-	-	-
Ex-République yougoslave de Macédoine	7,000	1,000	-	-	-	-	7,000	1,000	-
Fédération de Russie	24,336	150,994	-	24,336	126,658	-	-	24,336	-

Partie contractante	État au 1 ^{er} janvier 2017			Reçu en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçu pour années précédentes	Prévu pour 2017	Payé pour années futures	Pour années précédentes	Pour 2017	Pour années futures	Non reçu pour années précédentes	Non reçu pour 2017	Reçu pour années futures
Fidji	2,000	1,000	-	2,000	1,000	-	-	-	-
Finlande	-	22,297	-	-	22,297	-	-	-	-
France	-	237,590	237,590	-	-	237,190	-	-	237,190
Gabon	3,000	1,000	-	-	-	-	3,000	1,000	-
Gambie	5,261	1,000	-	-	-	-	5,261	1,000	-
Géorgie	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Ghana	-	1,000	21	-	-	-	-	979	-
Grèce	82,814	23,030	-	82,814	23,030	-	-	-	-
Grenade	4,000	1,000	-	-	-	-	4,000	1,000	-
Guatemala	-	1,369	-	-	-	-	-	1,369	-
Guinée	3,000	1,000	-	-	-	-	3,000	1,000	-
Guinée équatoriale	3,000	1,000	-	-	-	-	3,000	1,000	-
Guinée-Bissau	18,367	1,000	-	-	-	-	18,367	1,000	-
Honduras	-	1,000	107	-	-107	-	-	1,000	-
Hongrie	-	7,872	5,089	-	2,783	-	-	-	-
Îles Marshall	1,161	1,000	-	-	-	-	1,161	1,000	-
Inde	36,037	36,037	-	36,037	36,037	-	-	-	-
Indonésie	-	24,644	-	-	24,644	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	8,235	23,030	-	-	-	-	8,235	23,030	-
Iraq	-	6,308	-	-	-	-	-	6,308	-
Irlande	-	16,380	20,379	-	-	16,380	-	-	20,379
Islande	-	1,125	-	-	1,125	-	-	-	-
Israël	1,701	21,026	-	1,701	21,026	-	-	-	-
Italie	-	183,266	-	-	183,266	-	-	-	-
Jamaïque	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Japon	-	473,323	-	-	473,323	-	-	-	-
Jordanie	2,000	1,000	-	2,000	-	-	-	1,000	-
Kazakhstan	-	9,339	-	-	9,339	-	-	-	-
Kenya	-	1,000	2,000	-	-	-	-	-	1,000
Kiribati	1,545	1,000	-	-	-	-	1,545	1,000	-

Partie contractante	État au 1 ^{er} janvier 2017			Reçu en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçu pour années précédentes	Prévu pour 2017	Payé pour années futures	Pour années précédentes	Pour 2017	Pour années futures	Non reçu pour années précédentes	Non reçu pour 2017	Reçu pour années futures
Koweït	-	13,936	-	-	13,936	-	-	-	-
Kirghizistan	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Lesotho	2,000	1,000	-	1,000	-	-	1,000	1,000	-
Lettonie	-	2,445	-	-	2,445	-	-	-	-
Liban	7,154	2,249	-	4,299	-	-	2,855	2,249	-
Libéria	11,110	1,000	-	-	-	-	11,110	1,000	-
Libye	47,642	6,112	-	-	-	-	47,642	6,112	-
Liechtenstein	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Lituanie	-	3,521	-	-	3,521	-	-	-	-
Luxembourg	3,139	3,129	-	3,139	3,129	-	-	-	-
Madagascar	5,000	1,000	-	5,000	-	-	-	1,000	-
Malaisie	2,032	15,745	-	2,032	15,745	-	-	-	-
Malawi	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Mali	-	1,000	8,055	-	-	-	-	-	7,055
Malte	3,000	1,000	-	3,000	-	-	-	1,000	-
Maroc	-	2,640	-	-	2,640	-	-	-	-
Maurice	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Mauritanie	18,577	1,000	-	-	-	-	18,577	1,000	-
Mexique	-	70,167	-	-	70,167	-	-	-	-
Monaco	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Mongolie	1,500	1,000	-	1,500	1,000	-	-	-	-
Monténégro	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Mozambique	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Myanmar	2,000	1,000	-	2,000	1,000	-	-	-	-
Namibie	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Népal	1,000	1,000	-	-	-	-	1,000	1,000	-
Nicaragua	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Niger	9,192	1,000	-	-	-	-	9,192	1,000	-
Nigéria	51,003	10,219	-	-	-	-	51,003	10,219	-
Norvège	-	41,514	-	-	41,514	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	13,104	-	-	13,104	-	-	-	-

Partie contractante	État au 1 ^{er} janvier 2017			Reçu en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçu pour années précédentes	Prévu pour 2017	Payé pour années futures	Pour années précédentes	Pour 2017	Pour années futures	Non reçu pour années précédentes	Non reçu pour 2017	Reçu pour années futures
Oman	4,978	5,525	-	-	5,525	-	4,978	-	-
Ouganda	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Ouzbékistan	13,055	1,125	-	-	-	-	13,055	1,125	-
Pakistan	-	4,547	1,755	-	-	-	-	2,792	-
Palaos	14,000	1,000	-	-	-	-	14,000	1,000	-
Panama	-	1,662	-	-	1,662	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Paraguay	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Pays-Bas	80,914	72,465	-	80,914	72,465	-	-	-	-
Pérou	-	6,650	-	-	6,650	831	-	-	831
Philippines	-	8,068	183	-	8,068	-	-	-	183
Pologne	-	41,122	41,122	-	-	-	-	-	-
Portugal	25,800	19,168	-	-	-	-	25,800	19,168	-
République arabe syrienne	8,295	1,174	-	8,295	-	-	-	1,174	-
République centrafricaine	9,000	1,000	-	-	-	-	9,000	1,000	-
République de Corée	-	99,701	-	-	99,701	-	-	-	-
République de Moldova	2,000	1,000	-	2,000	1,000	-	-	-	-
République démocratique du Congo	17,846	1,000	-	-	-	-	17,846	1,000	-
République démocratique populaire lao	-	1,000	1,000	-	-	-	-	-	-
République dominicaine	4,754	2,249	-	-	-	-	4,754	2,249	-
République tchèque	-	16,821	18,837	-	-	-	-	-	2,016
République-Unie de	7,000	1,000	-	-	-	-	7,000	1,000	-

Partie contractante	État au 1 ^{er} janvier 2017			Reçu en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçu pour années précédentes	Prévu pour 2017	Payé pour années futures	Pour années précédentes	Pour 2017	Pour années futures	Non reçu pour années précédentes	Non reçu pour 2017	Reçu pour années futures
Tanzanie									
Roumanie	-	8,997	2,032	-	6,965	-	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	218,227	-	-	218,227	-	-	-	-
Rwanda	2,000	1,000	-	-	-	-	2,000	1,000	-
Sainte-Lucie	13,000	1,000	-	1,000	-	-	12,000	1,000	-
Samoa	1,000	1,000	-	1,000	-	-	-	1,000	-
Sao Tomé-et-Principe	10,000	1,000	-	-	-	-	10,000	1,000	-
Sénégal	1,000	1,000	-	1,000	1,000	-	-	-	-
Serbie	-	1,565	-	-	1,565	-	-	-	-
Seychelles	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Sierra Leone	377	1,000	-	-	-	-	377	1,000	-
Slovaquie	-	7,824	521	-	7,303	-	-	-	-
Slovénie	-	4,107	-	-	4,107	-	-	-	-
Soudan	11,000	1,000	-	-	-	-	11,000	1,000	-
Soudan du Sud	3,000	1,000	-	-	-	-	3,000	1,000	-
Sri Lanka	-	1,516	-	-	1,516	-	-	-	-
Suède	-	46,746	-	-	46,746	-	-	-	-
Suisse	-	55,743	-	-	55,743	-	-	-	-
Suriname	2,000	1,000	-	-	-	-	2,000	1,000	-
Tadjikistan	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Tchad	-	1,000	4,845	-	-	-	-	-	3,845
Thaïlande	-	14,229	-	-	14,229	-	-	-	-
Togo	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Trinité-et-Tobago	1,662	1,662	-	-	-	-	1,662	1,662	-
Tunisie	2,741	1,369	-	1,368	-	-	1,373	1,369	-
Turkménistan	4,271	1,271	-	-	-	-	4,271	1,271	-
Turquie	-	49,777	-	-	49,777	-	-	-	-
Ukraine	-	5,036	-	-	5,036	-	-	-	-
Uruguay	3,863	3,863	-	2,524	-	-	1,339	3,863	-

Partie contractante	État au 1 ^{er} janvier 2017			Reçu en 2017		État au 31 décembre 2017			
	Non reçu pour années précédentes	Prévu pour 2017	Payé pour années futures	Pour années précédentes	Pour 2017	Pour années futures	Non reçu pour années précédentes	Non reçu pour 2017	Reçu pour années futures
Venezuela (République bolivarienne du)	149,622	27,920	-	-	-	-	149,622	27,920	-
Viet Nam	4,886	2,836	-	2,836	-	-	2,050	2,836	-
Yémen	9,000	1,000	-	-	-	-	9,000	1,000	-
Zambie	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Zimbabwe	4,000	1,000	-	-	-	-	4,000	1,000	-
Total	1,277,036	4,844,500	460,404	357,605	3,435,065	368,820	919,431	967,130	386,918

Source : SC54-7.2 Annexe 1